Image not found or type unknown

Attente de titularisation dans la fonction public

Par **eric021**, le **10/05/2008** à **12:52**

Monsieur,je suis aide soignant dans un établissement public,en CDD depuis six ans.J ai signe douze CDD actuellement.Mon contrat stipule que je ne peux pas cumuler un autre emploi a coté étant a temps complet . Première question :ont ils le droit de poursuive les cdd ? Deuxième question:le court de la vie ayant augmenté suis-je en droit de faire de petits extra en plus ? Recevez,Monsieur, mes salutations distinguées.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés